

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin  
**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin  
**Band:** 39 (1982)  
**Heft:** 8  
  
**Rubrik:** Grappillons

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

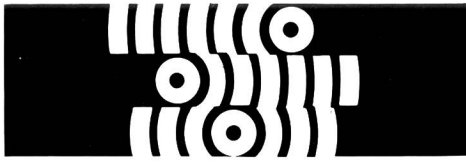
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Un parc des sports

C'est un véritable parc des sports que la municipalité de Villeneuve propose d'aménager à la Tronchéaz. Ce secteur est déjà occupé par des installations sportives, mais elles ne forment pas un tout homogène. Aussi, pour répondre à une motion de 1980 du conseiller communal Gilbert Huser (devenu syndic depuis lors), la Municipalité propose-t-elle un plan d'aménagement.

L'idée principale est de créer, en intégrant les bâtiments existant dans un mail (long passage public, arborisé), quatre zones distinctes d'activité: le terrain de football principal au nord-ouest, le terrain d'entraînement au nord-est, les courts de tennis et les pistes de pétanque au sud-est, une surface aménageable (handball, basketball, volleyball) au sud-ouest. Au centre de la place sera construit un espace de détente avec jeux pour les enfants, emplacements pour grills, etc.

Le mail réservé aux piétons sera constitué de remblais étayés par des gradins en béton, et il sera recouvert de gazon avec des plantations d'arbres. Il formera ainsi l'axe nord-sud, l'épine dorsale de la place. Dans son volume, des locaux à matériels, des vestiaires, des douches pourront être aménagés.

Sur l'ensemble de la place de sports, aucun véhicule n'aura accès, à l'exception des véhicules de service. La circulation se fera par le périmètre. Une attention toute particulière sera vouée au problème du parage des voitures. ■

«Journal de Genève»

## Les femmes sont de plus en plus sportives

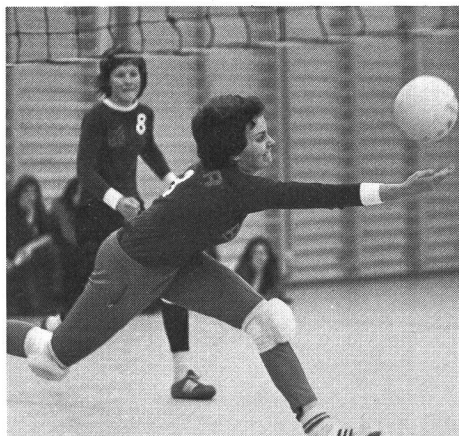
...c'est ce que prouve une statistique déconcertante établie par le «Deutscher Sportbund» (DSB-association du sport de l'Allemagne fédérale)

Les associations affiliées au DSB comptent environ 6 millions de membres féminins. Les femmes et jeunes filles représentent donc un tiers de tous les membres des sociétés sportives allemandes. Cette constatation ressort du dernier sondage effectué par le DSB. En 1981, les taux d'accroissement les plus élevés furent enregistrés chez les femmes de plus de 22 ans.

La fédération de gymnastique, comptant le plus grand nombre de membres féminins (2 millions) et précédant ainsi la fédération de tennis (625 000) et celle de football (383 000), a été marquée par une évolution surprenante. En effet, toujours en tête du classement ces dix dernières années – environ 80 000 femmes – elle a dû se contenter d'un accroissement de 23 000 membres seulement en 1981.

La fédération de tennis comptant 134 000 nouveaux membres, dont environ 60 000 filles et femmes, a pris la «tête du peloton». Parallèlement à la situation régnant dans le domaine de la gymnastique, ce sont plutôt les personnes de plus de 22 ans qui sont venues grossir les rangs de la fédération de tennis. En revanche, les nouveaux membres de l'association des cavaliers (environ 21 000) regroupent essentiellement des jeunes filles jusqu'à l'âge de 19 ans.

Les sports d'équipe tels le basketball, le handball et le volleyball se développent de manière continue. Dans la fédération de volleyball, le nombre des femmes licenciées s'est tellement accru – plus de la moitié des 20 000 nouveaux membres sont du sexe féminin – que l'on a tout lieu de penser que dans un proche avenir, il y aura autant de volleyeuses que de volleyeurs. D'autre part, les fédérations de ski et d'aviron, notent, elles aussi, une plus forte augmentation des membres féminins que des membres masculins.



La proportion entre hommes et femmes est, comme par le passé, bien meilleure dans le Nord de la République fédérale que dans le Sud; ainsi, les associations sporti-

ves de Hambourg et Schleswig-Holstein sont en tête avec 41 pour cent de membres féminins tandis que dans le Sud, elles ne représentent généralement qu'un tiers. ■

«Hamburger Abendblatt»

## La conception du sport de la ville de Zurich

La ville de Zurich dispose d'une conception du sport. C'est la première fois en Suisse qu'une autorité politique (le Conseil de ville zurichois) lance une telle conception. Même à l'étranger, on n'a jamais vu pareille chose. «Sport pour tous», tel pourrait également être le titre de cette conception. Ce document souligne l'importance de la politique du sport au niveau de l'Etat et a pour objectif d'encourager la population à faire du sport. La ville s'efforce de mettre les installations nécessaires à disposition et veille à ce qu'elles soient utilisées de manière opportune. Mais c'est aux sociétés qu'il incombe d'organiser des programmes et de se soucier du bon déroulement des activités sportives. Les relations entre les clubs et les autorités devraient également être intensifiées, permettant ainsi de prendre, au niveau politico-sportif, des décisions satisfaisant tout le monde. Cette conception contient aussi des directives concernant l'utilisation d'installations publiques et exige du service des sports qu'il continue à s'engager à fond dans la propagande du «sport pour tous».

*Il a été fort judicieux de donner à la ville de Zurich une conception qui favorise les décisions politico-sportives et qui exprime la volonté des autorités de construire les installations nécessaires. La situation économique sera sans doute le frein le plus important, mais les moyens à disposition seront au moins utilisés conformément aux priorités fixées par la majorité des usagers. Si ce point n'est pas négligeable, il y en a un autre qui semble encore plus important. Le Conseil exécutif d'une ville reconnaît clairement l'importance du sport au niveau politique et se déclare disposé, à plus longue échéance, d'assumer les frais supplémentaires d'un tel encouragement. Il ne s'agit nullement d'une étatisation du sport, mais de l'engagement des autorités – non pas en vue des élections ou d'un profit personnel – qui sera finalement bénéfique à tous les sportifs. ■*

«Sport»